

Réf: Dossier 320057

Avis de constitution

SOCIETE « PHENIX TRANSACTIONS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 789, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHENIX TRANSACTIONS »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT, TRANSFERT D'UNITES, CHANGEMENT DE DEVISE, COMMERCE GENERAL, DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 789, Ilot ND

Dirigeant(s) M SANOU BAMINATA SIRABA VIVIANE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06266 du 09/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41683/GTCA/RC/2024 du 09/07/2024

